



**Commission sur l'avenir de l'agriculture
et de l'agroalimentaire québécois**

Les Clubs-Conseils en Agroenvironnement :

**Un réseau performant pour répondre au
défi agroenvironnemental de l'agriculture québécoise**

Mémoire présenté par :



**Le Comité des conseillers des Clubs-Conseils
en agroenvironnement de la Montérégie-Est**

Saint-Hyacinthe, le 9 avril 2007

L'AGROENVIRONNEMENT : UN DÉFI MAJEUR POUR L'AVENIR

Je désire d'abord remercier la **Commission sur l'avenir de l'agriculture et de l'agroalimentaire québécois** de donner à notre Comité l'occasion d'apporter notre modeste contribution à l'ensemble de la réflexion qui est entreprise pour trouver des solutions aux défis majeurs que devra affronter l'agriculture québécoise dans l'avenir.

Plusieurs autres intervenants vous mentionneront certainement au cours des Audiences publiques de votre Commission que le contrôle de l'effet de l'agriculture sur l'environnement représente, à coup sûr, un défi majeur incontournable auquel les agriculteurs devront faire face au cours des prochaines années. Je ne m'attarderai donc pas trop sur ce diagnostic qui est apparu être une évidence à notre Comité. Je profiterai plutôt de l'occasion qui m'est donnée pour tenter de vous démontrer par des exemples concrets que les Conseillers des Clubs-Conseils en agroenvironnement sont des acteurs très précieux pour réussir ce défi emballant, mais très exigeant.

UN RÉSEAU DE 60 CONSEILLERS EN AGROENVIRONNEMENT

En Montérégie-Est, les Conseillers des Clubs-Conseils en agroenvironnement travaillent déjà avec plus de 2 050 fermes qui représentent 46 % des entreprises agricoles de la région. Nous sommes près de 60 conseillers (technologistes agricoles et agronomes surtout) regroupés à l'intérieur de 16 Clubs-Conseils qui appartiennent tous aux agriculteurs-membres et qui sont administrés par plus d'une centaine d'entre-eux.

De plus, nos 16 Clubs-Conseils sont réunis en réseau pour augmenter notre efficacité, grâce à la Coordination des Clubs Conseils en agroenvironnement. Nous travaillons aussi en réseau avec des spécialistes du ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation du Québec (M.A.P.A.Q.), ce qui permet d'accroître l'expertise offerte à nos clients et le rayonnement de nos actions.

Personnellement, je suis agronome et ingénieur et je travaille depuis huit ans à titre de directeur du Club-Conseil en agroenvironnement *Coopérative Agricole des Beaux-Champs* à Saint-Hyacinthe. Je dirige aussi depuis cinq ans le *Club AgroActon* à Acton Vale. Je cumule maintenant 29 années d'expérience en services-conseils non liés en

agriculture au Québec. Je pense donc avoir acquis une expérience qui permet de poser un regard éclairé sur les défis qui nous attendent.

Tel que mentionné précédemment, je vais vous présenter le cas concret d'une ferme que je conseille depuis huit ans. Il s'agit d'une belle réussite qui est loin d'être unique et dans laquelle de nombreuses fermes-membres de Club-Conseil vont se reconnaître. Je vous présenterai aussi les défis qui nous attendent pour les prochaines années et je vous indiquerai ce qui, à mon avis, est la principale difficulté qui nous guette.

DES RÉUSSITES AGROENVIRONNEMENTALES QUI SE MULTIPLIENT

Le cas que je vous présente est celui d'une ferme typique de la région avec un élevage de 3 000 porcs et 80 hectares en culture de maïs, soya et céréales.

Cette ferme est entrée au Club il y a huit années; au début, il faut le dire, un peu à reculons : à cause des exigences du *Règlement sur les exploitations agricoles*.

Mais dès le début, l'agriculteur a été agréablement surpris parce qu'en plus de remplir les exigences : Plan agroenvironnemental de fertilisation (PAEF) et bilan de phosphore, j'ai pris le temps d'établir avec lui un bon diagnostic de la situation agroenvironnementale de sa ferme.

J'ai pu constater :

- qu'il y avait un important surplus de phosphore, correspondant à un besoin de 50 % de terres de plus;
- que le sol de la majorité des champs était très riche;
- que des achats importants d'azote et de phosphore minéral étaient faits, malgré les surplus de lisier;
- que le sol était sensible à l'érosion par l'eau.

Par contre, j'ai aussi pu constater que l'agriculteur :

- entreposait déjà les lisiers dans des réservoirs étanches de bonne capacité;
- qu'il essayait d'épandre le moins possible de lisier l'automne après les récoltes de maïs-grain;
- qu'il était ouvert à réduire le travail du sol et à conserver des bandes riveraines.

Ensemble, l'agriculteur et moi, nous avons alors établi un plan d'actions ciblant quelques priorités pour les années à venir :

- réduire le surplus de phosphore;
- réduire les achats de phosphore minéral;
- réduire l'érosion des sols par l'eau;
- réduire l'utilisation des herbicides pour le contrôle des mauvaises herbes;

Puis, l'agriculteur s'est attaqué à la tâche : avec mon suivi et l'assistance d'autres conseillers du Club ainsi que de spécialistes du M.A.P.A.Q.

- Pendant deux années de suite, nous avons calculé la quantité réelle de phosphore produit par l'élevage et nous avons constaté qu'elle est 20 % inférieure aux données officielles;
- Pendant quatre années, nous avons fait des comparaisons dans des champs riches en réduisant graduellement la fertilisation en phosphore minéral. L'agriculteur a constaté qu'il pouvait réduire considérablement sa fertilisation minérale en phosphore et même, dans la plupart des champs très riches, l'éliminer complètement.
- Ce travail de suivi particulier a été fait en même temps qu'on faisait aussi le travail de préparation annuelle des recommandations de fertilisation et le travail de mise à jour annuelle du bilan phosphore, du diagnostic agroenvironnemental et du plan d'actions.

En fait, c'est en moyenne 30 heures par année que j'ai consacré, avec l'assistance de mes conseillers pour aider cet agriculteur à améliorer la situation environnementale de sa ferme. En plus, c'est en moyenne dix heures par année par agriculteur que nous avons consacré à des actions plus collectives telles que des activités de groupe, la formation des conseillers, les réunions de réseautage et l'administration du Club.

Après les quatre premières années d'efforts sur cette ferme, les résultats étaient déjà très remarquables :

- les achats de phosphore minéral de la ferme étaient réduits de 50 %;
- la quantité réelle de phosphore produit par l'élevage était 20 % inférieure aux estimations des données officielles;
- le surplus de phosphore de la ferme était réduit de 75 % et ne représentait plus que l'équivalent de la fertilisation de 10 hectares de terres;
- les rendements moyens de toutes les cultures avaient été maintenus et ils avaient même été augmentés dans plusieurs champs;
- et surtout, une solide relation de confiance a été établie entre l'équipe de conseillers et l'agriculteur.

Les quatre années suivantes se sont poursuivies sur la même lancée, mais après avoir revu les priorités. Cette fois-ci on a ciblé :

- la réduction de la fertilisation azotée;
- l'initiation au semis-direct.

Ces deux nouvelles priorités ont été ajoutés à deux objectifs qui n'ont pas pu être atteints pendant les quatre premières années mais qui demeuraient toujours prioritaires soit :

- la lutte à l'érosion par l'eau et la réduction de l'utilisation des herbicides.

Ces quatre années subséquentes ont également permis d'obtenir des résultats très remarquables :

- réduction de 25 % des achats d'azote commercial;
- augmentation régulière du rendement moyen des cultures;
- correctifs à quelques problèmes mineurs d'érosion du sol par l'eau;
- développement d'un intérêt marqué pour le semis-direct après plusieurs activités de groupe (visite, témoignage d'agriculteurs, conférences pratiques).

Toutefois, malgré tous nos efforts, plusieurs problèmes majeurs d'érosion des sols par l'eau n'ont pas pu être solutionnés, faute de temps.

Également, pendant cette deuxième période de quatre années, nous n'avons pas pu aborder sérieusement la question de la réduction de l'utilisation des pesticides, également pour une question de ressources-temps qui est trop limitée.

NOTRE PRINCIPALE DIFFICULTÉ : LE FINANCEMENT

Par ailleurs, cette problématique de temps ne va pas en s'améliorant. En effet, le coût de nos services-conseils n'a été indexé qu'une fois depuis 1998, soit en 2004 pour une augmentation de 10 % (2 % par année en moyenne). Depuis 2004, aucune indexation n'a été faite. Or, tous les Clubs-Conseils sont obligés d'offrir des indexations de salaire à leur personnel qui sont plutôt de l'ordre de 4 à 5 % par année en moyenne. En effet, les conseillers sont en général jeunes, les salaires de base sont peu élevés et la concurrence est forte de la part des fournisseurs d'intrants. Il est donc essentiel de leur faire gravir des échelons dans l'échelle salariale, en plus de l'indexation normale au coût de la vie.

Cette situation se traduit par une équation insoluble : les revenus sont constants alors que les dépenses augmentent régulièrement. Jusqu'à présent, des gains d'efficacité avaient permis de compenser les augmentations de coûts, mais selon mon expérience et celle de plusieurs conseillers de d'autres clubs, cette solution a atteint sa limite. Le financement équitable des Clubs-Conseils devient donc un enjeu majeur des années à venir, pour permettre la poursuite des succès réalisés dans le passé.

CONCLUSION

En terminant, ce qu'il y a lieu de retenir de ma présentation c'est que le lien de confiance que j'ai pu établir avec l'agriculteur, dans le cas que je vous ai présenté, combiné avec un suivi régulier, ont grandement aidé cette ferme à atteindre des objectifs agroenvironnementaux très enviables. Et ce n'est pas un cas isolé; dans les Clubs-Conseils que je dirige, des exemples d'aussi belles réussites que celle-là se répètent dans plusieurs dizaines de cas. Je sais aussi que dans l'ensemble des autres Clubs-Conseils en Montérégie-Est, c'est par plusieurs centaines que des beaux cas semblables se répètent.

Comme vous avez pu le constater, ces réussites demandent un travail régulier, acharné et passionné qui est complètement à l'opposé d'un travail qu'on pourrait qualifier de routinier et de récurrent.

Il y a donc lieu de continuer à supporter adéquatement les Clubs-Conseils en agroenvironnement puisque nous avons déjà démontré notre grande efficacité. Malheureusement, le travail est loin d'être terminé surtout lorsqu'on considère des problématiques très préoccupantes pour l'avenir comme le besoin de réduire l'érosion des sols par l'eau et le besoin de réduire l'usage des pesticides. Cependant, nous avons déjà démontré que nous sommes prêts à aider les agriculteurs à s'attaquer à ces défis.

Il faut aussi retenir que dans l'avenir la principale difficulté appréhendée par les Clubs-Conseils est le financement inadéquat des services que nous rendons. Il est urgent que le mode de financement soit indexé pour que les Clubs-Conseils puissent continuer à offrir les services de qualité qui ont permis à l'agriculture d'avancer rapidement pour faire face aux défis de l'agroenvironnement.

Le Comité des conseillers des Clubs-Conseils
en agroenvironnement de la Montérégie-Est

A handwritten signature in cursive script, reading "Pierre Benoît ing. agr.", written in black ink.

par : Pierre Benoît, ing. agr.
Directeur

Coopérative Agricole des Beaux-Champs
2840, boulevard Laframboise
Saint-Hyacinthe (Québec) J2S 4Z1
Tél. : 450 773-7971
Télec. : 450 773-0904
Courriel : pierre.benoit@fbernard.com